

**Zeitschrift:** Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse  
**Band:** 12 (1914)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Aus dem Briefwechsel zwischen Metternich und Joh. v. Salis  
**Autor:** Lessing, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-60929>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Aus dem Briefwechsel zwischen Metternich und Joh. v. Salis.

Aus dem v. Salis'schen Familienarchiv, herausgegeben von Dr. C. Lessing.

1.

*Metternich an Graf Johann v. Salis.*

Vienne, le 19 Novembre 1831.

Monsieur le Comte,

Votre zèle pour le service de l'Empereur notre auguste Maître, et pour l'intérêt de la bonne cause en général m'est trop bien connu, pour que je doute un instant de l'empressement que Vous mettrez à en faire preuve dans une circonstance qui est d'une égale et commune importance pour l'un et l'autre de ces objets.

Il serait fort à désirer pour le rétablissement et le maintien de l'ordre dans les Etats Romains, que le gouvernement pontifical pût prendre en solde un corps de troupes Suisses, ne fût ce pour le moment que trois bataillons ou 2400 hommes, qui devraient être formés et rendus à Ferrare, dans le plus court délai possible.

Les propositions qui jusqu'ici ont été faites à Rome dans ce but ont présenté des difficultés, soit à l'égard de la composition des troupes, soit à l'égard des frais et du temps qu'on demandait.

Vos relations, Monsieur le Comte, avec Mr. le Général Comte de Salis<sup>1)</sup> et avec d'autres officiers Suisses jouissant comme lui, d'une confiance et d'une considération méritées, me font penser, que Vous serez en état avec leur concours, de former un plan solide et économique pour remplir le but proposé.

Il s'agit de déterminer 1<sup>o</sup> le mode de formation du corps de troupes en question, qui devra être en entier de sujets professant la religion catholique; 2<sup>o</sup> les frais, soit de la formation, soit de l'habillement, de la solde et de l'entretien de ces troupes, l'armement se trouvant en dehors du calcul; 3<sup>o</sup> enfin le temps nécessaire pour rassembler les trois bataillons qu'il importerait de pouvoir réunir à Ferrare au terme le plus rapproché possible.

Je désire, Monsieur le Comte, que la commission, dont je prie Votre Excellence de se charger, et qui n'a encore que la valeur *d'une information préalable pour l'usage de notre Cabinet*, ne soit connue que des personnes de confiance que Vous trouverez nécessaire d'en instruire et je compte en même temps sur Votre activité éclairée pour nous faire obtenir le plus promptement possible des renseignements positifs et satisfaisants à cet égard, qui ne seront destinés pour le moment qu'à nous mettre en état de présenter au gouvernement romain un plan acceptable pour la formation

<sup>1)</sup> Franz Simon Graf von Salis-Zizers, Kgl. französischer Maréchal de Camp, seit dem 13. Juli 1831 Schwiegervater des Grafen Johann v. Salis-Soglio. (P. Nicolaus v. Salis-Soglio O. S. B., Die Convertiten der Familie von Salis. Luzern 1892. S. 35.)

du corps de troupes Suisses en question, sur laquelle il faudra ensuite attendre la détermination ultérieure.

Je prie Votre Excellence, d'envoyer Sa réponse par une estafette qui pourra être expédiée de la première poste autrichienne à Mr. le Comte de Wilczeck à Insbruck, qui me la fera parvenir par le courrier ordinaire partant journellement pour Vienne.

Agréez, Monsieur le Comte, l'assurance de ma considération très distinguée.

Metternich.

Kanzleiband. Original.

2.

*Graf Johann v. Salis an Metternich.*

Mon Prince!

La lettre dont Votre Altesse m'a honoré en date du 19 Novembre m'est parvenue le 25 au soir. Infiniment flatté de cette nouvelle preuve de Sa confiance et de sa bienveillance, je me suis d'abord abouché avec le Général Comte de Salis et avec un autre ami dont le concours pourra être d'une grande utilité. Nous avons trouvé que pour former un projet analogue aux vues énoncées par Votre Altesse, il devenait, dans la position actuelle de la Suisse depuis le bouleversement révolutionnaire opéré dans plusieurs Cantons, nécessaire de recueillir préalablement des notions exactes sur les officiers que l'on pourrait employer, sur le plus ou moins de difficulté, que le recrutement pourrait éprouver, ainsi sur quelques autres détails sans lesquels on manquerait d'une base solide, soit pour la formation, soit pour calculer les frais.

Je ferai de mon mieux pour que l'on y mette toute la promptitude possible et pour empêcher que cette affaire ne soit connue que là, où il sera indispensable d'en faire quelque communication.

J'ose assurer Votre Altesse qu'au moins sous le rapport de la bonne volonté, Elle a rendu justice à mon zèle pour le service de S. M. l'Empereur notre Auguste Maître. Quant à la manière de remplir la commission dont Elle vient de m'honorer, je me flatte d'avoir compris Ses vues, et je m'efforcerai de faire en sorte que le plan qui va être dirigé, embrasse les différents points indiqués et fournisse des données aussi sûres que les circonstances le permettront.

En attendant que ce projet puisse être soumis à Votre Altesse, je prends la liberté de présenter deux remarques préliminaires de mon cru 1<sup>o</sup> que vu la haine de la faction révolutionnaire Suisse contre tout service étranger destiné à soutenir la légitimité, il ne sera guère possible, à mon avis, d'obtenir les troupes en question au moyen de capitulations avec les Cantons. 2<sup>o</sup> que peut-être il pourrait être préférable de ne former d'abord qu'un seul Bataillon afin de connaître sur une échelle limitée les froisse-

ments imprévus et de pouvoir ensuite modifier le premier plan d'après les besoins qui se seront fait sentir.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect  
de Votre Altesse

Coire le 2 Décembre 1831.

. . . . .

Eigenhändige Abschrift.

3.

*Metternich an Graf Johann v. Salis.*

Vienne le 7 Février 1832.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu le rapport que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 19 Janvier.<sup>1)</sup> Il m'est arrivé au moment où le besoin de la formation d'un corps étranger au service du Saint Siège venait d'être mis dans le plus grand jour par les déplorables circonstances qui ont de nouveau rendu nécessaire l'intervention de nos troupes pour rétablir l'ordre dans les Légations romaines, et l'accomplissement de ce besoin est aujourd'hui de la dernière urgence.<sup>2)</sup>

Votre plan, Monsieur le Comte, renferme dans la combinaison la plus judicieuse tout ce que nous pouvions désirer pour remplir notre but, et j'y reconnais Votre zèle et Vos lumières. Le noble dévouement de Mr. le Général Comte de Salis-Zizers qui veut bien, encore dans cette circonstance importante, consacrer ses services à la bonne cause, présente en même temps la garantie la plus complète du succès pour le gouvernement Pontifical.

Je transmets sans retard Vos propositions à Mr. le Comte de Lütow<sup>3)</sup> pour les faire adopter en principe à Rome, sauf les observations qu'on trouverait convenable de faire à cet égard; et nous engageons le gouvernement Pontifical, afin d'éviter toute perte de temps, à nous confier la conclusion de l'affaire, en munissant sans délai une personne de sa confiance de l'autorisation nécessaire pour signer ici en son nom, la convention à passer avec un fondé de pouvoir pour Mr. le Général Comte de Salis pour la formation d'un corps de 2400 ou 3200 hommes; sous la réserve de la porter à un ou deux bataillons de plus si une telle augmentation était jugée nécessaire dans la suite.

Notre Ambassadeur donnera directement avis à Votre Excellence de la réponse du Cardinal Secrétaire d'Etat à cet égard,<sup>4)</sup> en adressant sa

<sup>1)</sup> Im Nachlass des Grafen Johann von Salis nicht vorhanden.

<sup>2)</sup> Nach dem Abzug der österreichischen Truppen (Juli 1831) hatten die Führer der nationalen Bewegung in den Legationen der päpstlichen Regierung den Gehorsam gekündigt. Um sie zu unterwerfen, wurde im Januar 1832 der Kardinal Albani als päpstlicher Kommissär mit einem meist aus Kalabresen bestehenden Söldnerheere in die Legationen geschickt. Bald aber rief der Kardinal, teils, weil er sich militärisch zu schwach fühlte, teils, weil er fürchten mochte, seiner schrecklich gegen die Bevölkerung wütenden Truppen nicht mehr Herr werden zu können, die Oesterreicher wieder ins Land. Am 28. Januar 1832 rückten diese in Bologna ein.

<sup>3)</sup> Oesterreichischer Botschafter am päpstlichen Hof.

<sup>4)</sup> Nicht vorhanden.

lettre à Mr. le Comte de Hartig à Milan, auquel Vous voudrez bien faire savoir, où il aura à Vous la faire parvenir, et je Vous prie, Monsieur le Comte, d'avoir soin, de faire partir pour Vienne, aussitôt après la réception de cette communication de Rome, la personne investie de la confiance de Mr. le Général, Votre Cousin, pour traiter l'affaire.

Nous tâcherons d'écartier en Suisse les obstacles qui pourraient s'élever de la part de la Confédération ou de quelques Cantons. Néanmoins il nous paraît avantageux sous tous les rapports de choisir, ainsi que Votre Excellence le propose, un point hors de la Suisse pour le rassemblement du corps qui doit être formé, et la situation d'Arona ou un autre point du territoire Sarde près du lac majeur où viennent aboutir les routes du Simplon, du St. Gotthard et du St. Bernardin, nous paraîtrait le mieux appropriée pour cet objet. Il nous sera facile d'obtenir le consentement du gouvernement Sarde; et à mesure qu'un bataillon sera réuni en Piémont, il pourra de là être dirigé sur Bologne qui sera aujourd'hui le point de la destination de ces troupes.

Je recommande à Rome le plus grand secret sur cette affaire, sur laquelle il importe de ne pas fixer avant le temps les regards de l'intrigue et de la malveillance.

Recevez, Monsieur le Comte, l'assurance de ma considération très distinguée.

Metternich.

Kanzleiband. Unterschrift eigenhändig.

4.

*Graf Johann v. Salis an Metternich.*

Mon Prince!

D'abord après la réception de la lettre dont Votre Altesse m'a honoré en date du 7 Février, j'ai écrit à Monsieur le Comte de Hartig relativement de la lettre de Monsieur le Comte de Lützwow, laquelle m'est effectivement parvenue le 11 de ce mois (une forte neige tombée sur la montagne de Splügen a retardé l'express pendant deux jours).

En réfléchissant aux vues énoncées par Votre Altesse, ainsi qu'aux intentions bienveillantes qu'Elle a bien voulu exprimer relativement à sa personne, le Général Comte François Simon de Salis-Zizers, mon beau-père, s'est décidé de se rendre en personne à Vienne pour la négociation avec la personne qui sera autorisée par la Sainteté: nous avons pensé l'un et l'autre, qu'Elle trouverait cette détermination préférable non seulement sous le rapport des arrangements préliminaires, mais aussi sous celui des relations subséquentes.

Quoique mon beau-père a déjà l'honneur d'être connu personnellement à Votre Altesse, je prends néanmoins la liberté de le recommander à ses bontés. Je me flatte que ses qualités militaires, ses principes, son inclination

et son caractère personnel seront autant de circonstances qui, avec l'aide de Dieu, le mettront à même de mériter Son approbation.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect  
de Votre Altesse

Coire 14 Mars 1832

le très humble et très obéissant serviteur  
Jean comte de Salis-Soglio.

Abschrift von Schreiberhand.

---